

# OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	19 décembre 2023
Délibération N°	04
Date de la convocation	8 décembre 2023
Objet	7.1.7 Budget et comptes - budget 2024

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf décembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

### PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Augustin CHOMEL, Christophe DESTAING-SNIATECKI, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Serge RABINEAU, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT Administrateurs, et MMES, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Administratrices

### ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE  
Alain COMBES (démission)  
Laure TONDON  
Anne VAN DEN BROECK

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)  
Véronique CALUEBA (pouvoir à MME BOUIDA)  
Régine ILLAIRE (pouvoir à Mme PESTEIL)  
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)  
Jacques RIGAUD (pouvoir à Mme BOUIDA)  
Patricia WEBER (pouvoir à Mme GAUDY)

\*\*\*\*\*

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20231219-20231219-04-DAF-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2023  
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Objet : 7.1.7. BUDGET ET COMPTES - BUDGET 2024

Le 19 décembre 2023,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Considérant le projet de budget 2024,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

#### ARTICLE 1<sup>er</sup>

D'approuver au chapitre le budget pour l'année 2024 fixé comme suit :

-	Compte de résultat prévisionnel 2024	
	. Produits	121 742 300 €
	. Charges	124 240 220 €
	. Résultat prévisionnel (déficit)	- 2 497 920 €
-	Tableau de financement prévisionnel 2024	
	. Ressources stables	83 985 080 €
	. Emplois stables	84 550 600 €
	. Prélèvement sur fonds de roulement	565 520 €
-	Tableau de suivi des stocks de production prévisionnel 2024	
	. Ressources à court terme	12 919 000 €
	. Emplois à court terme	21 524 300 €
	. Besoin en fonds de roulement lié aux stocks	8 605 300 €

#### ARTICLE 2

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication.

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
LE PRESIDENT DE L'OFFICE  
Vincent GAUDY

CA 19/12/2023 - Finances - CS/MH

Accusé de réception en préfecture  
034-273400010-20231219-20231219-04-DAF-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2023  
Date de réception préfecture : 20/12/2023